

Sécurité Sociale – 1/6



- En tant qu'assistant(e) de langue, vous bénéficiez d'une assurance maladie gérée par la sécurité sociale française.
- Vous serez inscrit auprès de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Paris, **quelle que soit votre académie d'affectation***.

Assurance Maladie de Paris
SRI / Assistants de Langues
75948 PARIS CEDEX 19



*sauf Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Polynésie française, St-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna.

Sécurité Sociale - 2/6

- Service téléphonique bilingue (anglais / français) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

➤ 0 811 36 36 46



- Vos droits à la sécurité sociale sont ouverts à partir de la date d'affectation indiquée sur votre arrêté de nomination.

Sécurité Sociale - 3/6

- Dès votre arrivée en France, remettez à votre établissement les copies des pièces justificatives suivantes pour renvoi de votre dossier à la CPAM de Paris :
 - **kit d'affiliation à la sécurité sociale**
 - **arrêté de nomination**
 - **passport** ou **pièce d'identité** (ressortissants UE)
 - **pièce d'état civil** (= acte de naissance avec filiation)
 - **relevé d'identité bancaire (RIB)**
 - pour les ressortissants hors-UE : une copie des pages de votre **passport** comportant votre état civil, votre visa et le cachet d'entrée en France.

NB : Envoyez des copies claires et lisibles des documents ci-dessus en format A4, sans surlignage, agrafe ou scotch.

Sécurité Sociale - 4/6

- Caractéristiques de la pièce d'état civil (= acte de naissance)
:

Pour tous les assistants de langue :

- L'acte d'état civil doit être authentifié (cachet et signature de l'officier d'état civil). **Veillez à ce que le cachet (tampon) soit lisible.**
- Les noms et prénoms figurant sur l'acte d'état civil **doivent correspondre à ceux indiqués sur votre passeport.** Si ce n'est pas le cas, une pièce justificative supplémentaire vous sera demandé (acte de mariage, acte notarié... justifiant le changement de nom).
- L'acte d'état civil doit comporter les éléments de filiation (noms et prénoms des parents).

Sécurité Sociale - 5/6

- Caractéristiques de la pièce d'état civil (= acte de

Si votre acte d'état civil est établi dans une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, néerlandais, polonais, roumain, suédois.

→ Votre acte d'état civil est recevable, même non traduit.

Si votre acte d'état civil n'est pas établi dans une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, néerlandais, polonais, roumain, suédois.

→ Votre acte d'état civil doit être impérativement traduit :

- soit par un traducteur ou interprète figurant sur les listes des juridictions françaises suivantes :
Tribunal de Grande Instance, Cour d'appel, Cour de Cassation française,
- soit par l'ambassade ou le consulat de France dans le pays où l'acte a été dressé,
- soit par l'ambassade ou le consulat en France du pays où l'acte a été dressé.

Aucune autre traduction ne sera acceptée.

Sécurité Sociale - 6/6

- Lorsque votre dossier complet aura été enregistré auprès de la CPAM de Paris, un numéro d'immatriculation provisoire et une attestation provisoire sous format papier vous seront envoyés.
- Gardez en permanence sur vous cette attestation provisoire, en attendant de recevoir votre Carte Vitale.

